

Adrien Fleury. Discours prononcé le 13 novembre 2016 au rassemblement appelé par ST pour dénoncer le renvoi d'Aman Nesur.

Je prends la parole pour exprimer notre soutien à Aman NESUR et notre indignation face à une application aveugle des accords de Dublin.

Ce dernier a été renvoyé hier en Italie, « un état compétent pour traiter sa demande d'asile », comme le prévoit ces accords.

Je le fais en tant que médecin et en tant que parrain d'Aman NESUR, choqué par cet énième épisode de violence, qui vient s'ajouter à un parcours qui, s'il avait été le mien, m'aurait déjà, et depuis longtemps, sûrement réduit à la dépression et à la prostration.

Aman NESUR, lui, lutte. Il a tenu, est arrivé à Genève dans l'espoir de s'y reconstruire auprès de son frère, avec la volonté de se soustraire au régime qui considère le peuple érythréen comme corvéable à merci et subordonné à son bon vouloir. Là-bas, il a été emprisonné pendant 5 années, a souffert dans sa chaire, son cœur et son esprit.

Victime de violence psychologique et de sévices corporels, Aman NESUR est depuis lors condamné à revivre, encore et encore, les mauvais traitements qui lui ont été infligés. Un claquement de porte, un éclat de voix, sont désormais en mesure de le replonger dans ce qu'il a subi de pire, prolongeant de manière difficilement supportable le travail de ses tortionnaires.

La raison de ce triste sort : sa tentative de quitter son pays – un pays prison – et durant sa détention de ne pas avoir d'hypothétique complice à dénoncer.

Vous vous doutez que les nombreux mois qu'a duré sa fuite, les épreuves ont été rudes, dans la précarité et l'insécurité. Il sera secouru en méditerranée par les autorités italiennes. Une fois sur le continent, il sera enregistré dans un commissariat, sans jamais y faire de demande d'asile. Son objectif étant de rejoindre son frère à Genève.

Ici, il est pris en charge par la consultation des HUG pour les victimes de tortures et de la guerre, en raison de graves séquelles de violences physiques et psychologiques. Encadré par des spécialistes, on constate les stigmates corporels des actes de torture et les troubles psychiques sévères, que l'on rencontre chez les victimes de violences et qui constituent le syndrome de stress post-traumatique.

Il bénéficie des soins adéquats et trouve petit-à-petit la force de faire confiance à ses médecins, soutenu par son frère dont l'aide est considérée comme primordiale.

La poursuite de ce traitement ;
la continuité avec les thérapeutes ;
la présence de son frère à ses côtés
sont les éléments déterminants pour que Aman NESUR ait une chance de se rétablir. Ce sont les éléments concernés par l'art. 17.2 qui autorisent un état à renoncer à l'application des accords de Dublin.

Ce sont les éléments qui n'ont eu aucune valeur dans la décision de son renvoi.

Ce sont les éléments, entre autres, qui nous rassemblent ici, car ils appelaient, ils réclamaient, un acte d'humanité. Ils offraient à Genève la possibilité d'honorer ses valeurs et son histoire, mais il n'en a rien été.

Je vous parle la boule au ventre, car la rencontre avec Aman NESUR, c'est aller au-devant d'une réalité troublante, bien plus en fait, vertigineuse. Quand on s'avance vers elle, on se découvre un espace où se côtoient, avec violence, l'injustice, l'impuissance, l'empathie, la compréhension et l'incompréhension ; provoquant un mouvement de balancier.

Entre révolte et résignation ;

Entre l'enthousiasme de faire preuve d'humanité et la dépression de se sentir insignifiant ;

Entre la peur de se faire dépasser et le courage que nous inspire la force de l'autre ;

Entre la culpabilité de ne pas réussir à faire face et le cynisme qui nous en protège.

Description banale, maladroite et imparfaite de la condition humaine, direz-vous. Mais c'est donc la réalité devant laquelle nous devons être responsables. Cette responsabilité, elle, s'exerce dans la manière d'appliquer la loi, les décrets, les accords. Elle ne s'efface ou ne disparaît en aucun car parce que la tâche est grande ou parce que l'on rencontre la volonté obstinée de certains, de la contourner, de l'esquiver, de la laisser à d'autres, pour ne pas dire de l'exporter, ou de la sous-traiter.

- Je pense à Aman NESUR et au gâchis que l'on a fait de ses efforts pour s'accrocher à la vie, dans l'indifférence générale
- Je pense à son frère qui voit, malgré lui, son engagement, son soutien, réduits à rien
- Je pense à ses médecins, à leur travail, leur implication, qui doivent se demander quel sens cela peut bien avoir.

Pour que les choses n'en restent pas là, nous demandons à nos élus de prendre leurs responsabilités.

A.F.